

CONSEIL MUNICIPAL du 7 MARS 2009

PROCES VERBAL

Sous la présidence de : Daniel VERDELHAN, maire

Présents

*COURBIER - GRAS - COMTE - BELLAGAMBA - GRAVEZAT - GUILLEMET -
AYMARETTI - CROUZET - GAUFFROY - HLYWA - GARCIA - MALACHANNE -
MERLE - PERTUS - ROUX - SINET - TEYSSIER-JAVEL*

Procuration :

DEL CONFETTO a donné procuration à MERLE

GARD a donné procuration à GAUFFROY

FRANCE a donné procuration à BELLAGAMBA

RIOS a donné procuration à GUILLEMET

ROUQUETTE a donné procuration à GRAS

Infos :

1. Le CLIC (Rhodia) s'est réuni le 25.02

Point essentiel traité : l'étude des dangers et ses conséquences

Nouveautés : stockage limité

il est tenu compte des bâtiments existant qui modifient la circulation éventuelle des émanations

il est tenu compte de la surélévation de la plateforme,

il est tenu compte des probabilités.

Bref : le nuage éventuel ne déborderait pas trop sur Salindres

Mais : ce n'est que le 1^{er} chapitre du futur PPRT

Et celui-ci ne devrait sortir qu'au printemps 2010

D'autant qu'Axens est devenu site Seveso

2. L'ADISL porte plainte contre le Maire de Salindres pour avoir signé le permis d'aménagement de la zone Synerpôles qui sur les mêmes surfaces d'origine augmentait le nombre de lots à attribuer et ce à la demande de la Cté d'agglomération. Il sera demandé à celle-ci de prendre en charge la procédure.

L'ADISL porte plainte également contre le même maire pour avoir signé le permis de régularisation de l'usine Soureil suite à l'annulation du permis initial par les bons soins de l'ADISL.

Vous voudrez bien tout à l'heure, j'espère, m'autoriser à avoir recours à un avocat pour une défense auprès du T.A.

3. Séminaire budgétaire du Grand Alès

Suite à la perte importante de ressources émanant de la TP issue du site chimique de Salindres, il est envisagé de compenser ce 1M€ par 3 biais : 1/3 d'économies sur le budget proprement dit, 1/3 par l'augmentation de la TEOM, 1/3 par une diminution de 10 % de la dotation de solidarité.

4. Enquête publique usine Sita Sud

Démarre lundi à 9 heures, on peut rencontrer les commissaires enquêteurs, on peut aux heures d'ouverture de la Mairie consigner ses observations, on peut le faire par courrier.

5. Le plan communal de sauvegarde

En est toujours à l'étude des dangers éventuels.

Le groupe de travail sera limité à 3 personnes par commune à désigner au sein de la commission environnement

6. **Suppression des stops**
 Pour se mettre en conformité avec la réglementation des zones 30.
 Des notices dans ce sens seront diffusées avant mise en application à l'automne.
7. **Notre ami G. Massebeuf suggère que nous demandions au Préfet de nommer Paul Dumas, maire honoraire (éc. M. Pagnol, Maire, Becmil etc..)**
 Ce Sera fait
8. **Demain taureaux dans Salindres**
9. **Réception des nouveaux arrivants reportée en 2010 (un apéro en moins car peu de nouveaux arrivants)**
10. **Par contre R. Courbier arrière G.père nous invite à lever le verre de l'amitié à la santé de son arrière petite fille. Félicitations aussi à E. Gard pour la naissance de sa petite fille.**

Budget primitif et prévisionnel 2009

1- Avant propos du Maire

- **Décision capitale préparée par de nombreuses réunions**
- **Remerciements à Y. et M. Comte pour leur travail**
- **Bien que Compte Administratif pas voté bien que connu intégration des déficits et excédents 2008 et leur affectation**
- **A noter la ventilation des dépenses et recettes des charges transférées au Grand Alès pour 596 000 € incidence sur le BP 2009 : diminution de la recette dotation de compensation : 492 000 €**
- **A noter également la baisse de 10 % de la dotation de solidarité (cf.info)**

2 - Grandes lignes du BP 2009

Fonctionnement

- **Budget qui ne laisse pas de traces à l'inverse du budget investissement**
- **En 2008 il a été dépensé 2 672 000 € en fonctionnement et 1 984 000 € en investissement**
- **En 2009 il est prévu une orientation positive en faveur de l'investissement : 2 740 000 € contre 2 800 000 € en fonctionnement**
- **Les recettes de fonctionnement :**
 - . **impôts, taxes etc... : 2 100 000 € environ**
 - . **dotations, subventions : 370 000 €**
 - . **remboursements personnel : 200 000 €**
- **les dépenses essentielles :**
 - . **incompressibles - le personnel 1 370 000 € (+ 3 %) 50 %**
 - **annuités intérêts 226 000 €**
 - . **économies possibles sur charges à caractère général : 610 000 €**
 - . **les subventions : 200 000 €**
- **A noter que l'aide aux associations si l'on prend en compte les emprunts, les dépenses de fonctionnement des installations, le personnel affecté s'élève à plus de 500 000 € soit près de 18 % du budget fonctionnement**
- **Dernier point : prévision de faire remonter de ce budget issu des impôts locaux un auto financement de 155 000 € pour l'investissement.**

Investissement

Budget qui laisse des traces, bénéficie aux salindrois des demain et pour de longues années.

Ses recettes : l'auto financement : 155 000 €
. le fonds de compensation TVA sur dépenses
années 2007 et 2008 : 384 000 €
. excédents 2008 reporté : 271 000 €
. subventions diverses : 741 000 €
. emprunt : 700 000 €

(Commune pas surendettée - taux actuels intéressants et travaux à payer en fonction de la durée de leurs amortissements).

Ses dépenses : essentiellement l'avenue P. Dumas : 1 800 000 € environ plus construction de WC, aménagements de voirie, économies d'énergie, église, budgets Cté quartier etc..

Délibérations

Budget annexe de l'eau

Fonctionnement équilibré à 72 000 €
Investissement équilibré à 215 469 €

Unanimité.

Budget annexe assainissement

Fonctionnement équilibré à : 20 000 €
Investissement équilibré à : 69 777 €

Unanimité.

Subventions aux associations : 243 500 €

Unanimité

Budget de la commune

Équilibré en fonctionnement pour 2 793 997 €
1 vote contre aux chapitres 011, 66 et total dépenses (C. Crouzet)
Unanimité pour les recettes
Équilibré en investissement pour 2 740 585 €
1 vote contre aux chapitres 16 et total recettes
aux chapitres 16, 21, 23 et total dépenses (C. Crouzet)

Emprunt 2009

Montant : 700 000 €
Auprès de : Dexia
Durée de mobilisation : 12 mois - taux indexé EONIA + 1,47 %
Phase amortissement : 25 ans - taux fixe garanti 4,96 %
1 vote contre (C. Crouzet)

Acquisition de terrains

Pour faciliter l'accès aux voies transversales à partir de l'avenue P. Dumas.
Par cession gratuite :
Parcelle AI n°85 - 7 m² environ
Parcelle AI n°619 - 12 m² environ
Frais géomètre et notaire à la charge de la commune ainsi que la construction des murs
Par voie d'expropriation
Parcelle AE n° 472 - 10 m² environ
La déclaration d'utilité publique sera demandée à Monsieur le Sous Préfet

1 vote contre (C. Crouzet)

Sous traitant espaces verts av. P. Dumas

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de retenir le sous traitant proposé par l'entreprise adjudicataire, Giraud Lembeye pour la réalisation des espaces verts : Entreprise Escoffier.

Transfert des passifs et actifs de la médiathèque

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de transfert du passif et de l'actif de la médiathèque à la Cté d'agglomération (compétence partagée).

Unanimité.

Défense devant le tribunal Administratif (cf. info)

Monsieur le Maire est autorisé à défendre par recours à un avocat auprès du Tribunal Administratif (plainte de l'ADISL)

1 vote contre (C. Crouzet)